

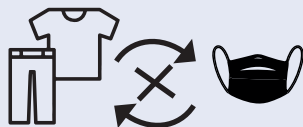


PROTOCOLE D'ENTRETIEN D'UN MASQUE BARRIÈRE EN TISSU

Les masques en tissu, comme les masques jetables doivent être changés toutes les 4 heures. Une fois le masque enlevé selon les protocoles préconisés, le masque en tissu doit être mis dans un contenant fermé (sac plastique par exemple) et emporté au domicile pour lavage. Certains masques lavables ont une durée de vie limitée indiquée sur le masque ou la notice qui l'accompagne.



- Le lavage et le séchage du masque barrière doit être conforme aux préconisations du fabricant



- Il convient d'éviter tout contact entre un masque barrière souillé et des articles vestimentaires propres.



- Les recommandations de l'AFNOR stipulent qu'il est recommandé avant tout lavage d'un masque barrière de désinfecter le lave-linge soit par un rinçage à froid avec de la javel ou de la faire tourner à vide à 60°C ou 90°C sans essorage. Ce traitement permet l'élimination des germes qui peuvent se développer dans les canalisations et recoins du lave-linge propres.



- La personne chargée du lavage devra soit se protéger pour manipuler les masques (gants) ou se laver consciencieusement les mains à l'eau et au savon après la mise des masques dans le tambour de la machine et avant de toucher le hublot pour fermer la machine.



- Les produits recommandés pour le lavage sont les lessives habituelles. L'usage d'adoucissant est non recommandé.



30 minutes

- Le cycle complet de lavage (mouillage, lavage et rinçage) doit être de 30 minutes minimum à une température de 60°C



- Il est recommandé un séchage complet du masque barrière dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage.



- Repasser votre masque à la vapeur.



- Dès que le masque est sec, stockez le dans un contenant propre, sec et hermétique (sac en plastique de congélation par exemple)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)